



BAREME DES HONORAIRES

AU 25 AVRIL 2023

Honoraires de transaction à la charge de l'acquéreur

PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES	HONORAIRES ACQUEREUR TTC
Terrain	10 000 €
Jusqu'à 100 000€	8 000 €
De 100 001 à 150 000 €	10 000 €
De 150 001 à 200 000€	12 000 €
De 200 001 à 250 000€	6,00 %
De 250 001 à 350 000 €	5,60 %
De 350 001 à 450 000€	5,00 %
Au-delà de 450 001€	4,60 %

En cas de délégation les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire

ORPI MONTRABE CAPITOUL IMMOBILIER - 51C Route de Lavour - 31850 MONTRABE - 05 34 36 12 48 - montrabecapitoul@orpi.com

SARL JLN IMMOBILIER au capital de 20 000€ - RCS 893 548 867 - carte professionnelle n° CPI 3101 2021 000 000 024 délivrée par la CCI de TOULOUSE

Garantie financière de 120 000€ délivrée par GALIAN - 89 rue de la Boétie - 75008 PARIS